

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES – II

HAUTES ÉTUDES ORIENTALES – Moyen et Proche-Orient 4
48

Trois millénaires de formulaires juridiques

Textes réunis par
SOPHIE DÉMARE-LAFONT
& ANDRÉ LEMAIRE



LIBRAIRIE DROZ S.A. – 11, rue Massot, Genève – 2010

Les formulaires juridiques des tablettes araméennes

André LEMAIRE
EPHE Section SHP – UMR 7192

ÉTAT DE LA DOCUMENTATION

Si l'on ne tient pas compte des « étiquettes », c'est-à-dire des courtes inscriptions inscrites sur la tranche de tablettes cunéiformes pour les identifier et les archiver plus facilement¹, ni des « bulles » apotropaïques², ni des éventuelles tablettes oraculaires³ et tablettes d'identité⁴, les tablettes araméennes « juridiques » totalement écrites en araméen, actuellement publiées, restent assez peu nombreuses, de l'ordre de soixante-dix, auxquelles il faut ajouter celles dont nous n'avons qu'une présentation préliminaire en attendant l'*editio princeps* des quelque vingt-quatre tablettes (dont au moins vingt et une triangulaires)⁵ des Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles – dont la publication par E. Lipiński est

1. Parmi ces étiquettes, la plus longue semble *AECT* n° 17 (p. 176-177) mentionnant l'achat d'une esclave; cependant on peut lui comparer W. Röllig, « Die aramäischen Beischriften auf den Texten 1 und 3 », *SAAB*, 7 (1993), p. 125-128, n°s 1 et 3; Id., « Aramäische Beischriften auf Keilschriften aus Dūr-Katlimmu », dans K. Radner, *Die neuassyrischen Texten aus Tall Šeḫ Hamad*, Berlin, 2002 (*BATSH*, 6/2), p. 22-23; Id., « Keilschrift versus Alphabetschrift. Überlegungen zu den *Epigraphs* auf Keilschrifttafeln », dans P. Bienkowski *et alii* (éd.), *Writing and Ancient Near Eastern Society. Papers in Honour of Alan R. Millard*, New York - Londres, 2005, p. 119-126.
2. Cf. *AECT* n° 45 (Kalhu); *NTA* n° 23.
3. Cf. *NTA* n° 24.
4. Cf. *NTA* n° 9*.
5. Cf. F. M. Fales, « The Use and Function of the Aramaic Tablets », dans G. Bunnens (éd.), *Essays on Syria in the Iron Age (infra : Essays on Syria)*, Louvain, 2000 (*ANES Supplement* 7), p. 89-124, spéc. p. 111.

annoncée comme imminente depuis plus d'une quinzaine d'années⁶ –, de quatre tablettes du musée du Louvre dont nous n'avons qu'une présentation très préliminaire⁷, et, surtout, de quelque cent trente-cinq tablettes ou fragment de tablettes araméennes⁸, essentiellement des tablettes triangulaires⁹, de Tell Sheikh Hamad/Dūr-Katlimmu par W. Röllig¹⁰.

Concrètement on trouvera la présentation de ces tablettes, avec éventuellement la bibliographie antérieure, dans :

— F. M. Fales, *Aramaic Epigraphs on Clay Tablets of the Neo-Assyrian Period* (= *AECT*), Rome, 1986 (Studi Semitici NS, 2), : n^{os} 3b (verso)¹¹, 6b, 7, 9, 11-13 (sept tablettes triangulaires de prêt de Ninive), 46-51¹²

6. Cf. D. Homès, P. Garelli et E. Lipiński, *Archives d'un centre provincial de l'Empire assyrien*, Bruxelles, à paraître. En attendant cette publication, E. Lipiński a donné de nombreuses présentations préliminaires (sans photo, ni généralement de fac-similé) dans différents articles qui semblent montrer une très grande diversité de contenu. Pour les premières présentations préliminaires, cf. la reprise synthétique avec bibliographie dans *NTA* n^{os} 10*-32*, p. 131-147. Cf. aussi maintenant E. Lipiński, *The Aramaeans. Their Ancient History, Culture, Religion* (*infra* : *The Aramaeans*), Louvain, 2000 (OLA, 100), p. 124-126, 522-523, 551, 566-572, 592-593, 634-636; Id., « Haddiy's Wine or Donkeys », dans R. Deutsch (éd.), *Shlomo. Studies in Epigraphy, Iconography, History and Archaeology in Honour of Shlomo Moussaieff* (*infra* : *Shlomo*), Tel Aviv - Jaffa, 2003, p. 185-190; Id., « Amnān, son of Mati'Adad, from Ma'allānā(te) », dans P. Bieliński et F. Stepniowski (éd.), *Aux pays d'Allat, Mélanges offerts à M. Gawlikowski* (*infra* : *Mélanges Gawlikowski*), Varsovie, 2005, p. 131-140.
7. Cf. *NTA* n^o 3*, à compléter avec P. Bordreuil, « Tablettes araméennes du Louvre », *Athenaeum*, 87 (1999), p. 559.
8. Cf. W. Röllig, « Aramäer und Assyrer: die Schriftzeugnisse bis zum Ende des Assyrerreiches », dans *Essays on Syria*, p. 177-186, spéc. p. 183, note 30.
9. Cf. déjà 31 annoncées dans H. Kühne, « Tall Šeḥ Ḥamad – The Assyrian City of Dūr-Katlimmu: A Historic-Geographic Approach », dans T. Mikasa (éd.), *Essays on Ancient Anatolia in the Second Millenium B.C.*, Wiesbaden, 1998, p. 279-307, spéc. p. 288.
10. Cf. *NTA*, p. 147-149 avec bibliographie; cf. aussi W. Röllig, « Aramäer und Assyrer. Die Schriftzeugnisse bis zum Ende des Assyrerreiches », dans *Essays on Syria*, p. 177-186, spéc. p. 183-185; Id., « Aramaica Haburensia V*: Limu-Datierungen in aramäischen Urkunden des 7. Jh. v. Chr. », dans P. M. M. Daviau *et alii* (éd.), *The World of the Aramaeans II. Studies in History and Archaeology in Honour of P.-E. Dion*, Sheffield, 2001 (JSOTS, 325), p. 45-55; Id., « Keilschrift versus Alphabetschrift », dans P. Bienkowski *et alii* (éd.), *Writing and Ancient Near Eastern Society. Papers in Honour of Alan R. Millard*, New York - Londres, 2005, p. 119-126.
11. Cf. aussi F. M. Fales, « The Use and Function of Aramaic Tablets », dans *Essays on Syria*, p. 96.
12. Pour *AECT* 49, cf. aussi F. M. Fales, dans *Essays on Syria*, p. 99. *AECT* n^o 52 est une tablette rectangulaire comportant un compte de sicles, peut-être une liste de débiteurs?

(six tablettes triangulaires de prêt d'Aššur¹³), 53-57 (cinq tablettes triangulaires de prêt d'orge de Guzāna), 58 (tablette rectangulaire d'accord de délimitation de champ, de provenance inconnue)¹⁴.

— A. Lemaire, *Nouvelles tablettes araméennes (NTA)*, Genève, 2001 (Hautes études orientales, 34)¹⁵, n^{os} 1¹⁶-5 (cinq tablettes rectangulaires de vente d'esclaves), 6 (fragment de tablette rectangulaire de vente d'un champ), 6A (tablette rectangulaire de vente d'esclave d'époque néo-babylonienne), 7-11 (cinq tablettes triangulaires de prêt d'orge de la part de Zakarel), 12-16¹⁷ (cinq tablettes triangulaires de prêt d'orge [deux] ou d'argent [deux] provenant probablement de Tell Sheikh Hamad/Dūr-Katlimmu), 17 (tablette triangulaire de prêt d'orge?), 18 (tablette triangulaire de prêt d'argent), 19 (tablette triangulaire de prêt d'orge), 20-22 (fragments de tablettes triangulaires avec restes de la liste des témoins), 1* (tablette triangulaire de prêt d'orge de Ninive), 2* (tablette triangulaire de prêt d'argent d'Aššur), 3* (tablette triangulaire de prêt

13. Sur les tablettes araméennes d'Aššur, cf. aussi O. Pedersen, *Archives and Libraries in the City of Assur II*, Uppsala, 1986, p. 76-84, 104-107, 118-121.

14. Cf. aussi récemment E. Lipiński, *The Aramaeans*, p. 567-569.

15. Comptes rendus par E. Lipiński, *BiOr*, 59 (2002), col. 245-259; M. G. Amadasi Guzzo, *Or*, 72 (2003), p. 289-291; W. Röllig, *WO*, 33 (2003), p. 206-207; C. Müller-Kessler, *ANES*, 41 (2004), p. 272-276; M. Krebernik, *ZA*, 96 (2006), p. 152-157.

16. Les tablettes 1 et 2 ont été indépendamment publiées par T. Kwasman, « Two Aramaic Legal documents », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 63 (2000), p. 274-283 avec un certain nombre de lectures sensiblement différentes qui ont parfois été reprises par d'autres commentateurs (cf. E. Lipiński, *The Aramaeans*, 2000, p. 576; C. Müller-Kessler, *ANES*, 41 [2004], p. 272-276). Cependant un examen des photos – et même parfois simplement du fac-similé proposé pour la tablette n° 1 – montre que ces lectures divergentes ne sont pas justifiées (cf. A. Lemaire, « Remarks on the Aramaic of Upper Mesopotamia in the Seventh Century BC », dans H. Gzella et M. Folmer [éd.], *Aramaic in its Historical and Linguistic Setting*, Wiesbaden, 2008 [Akademie der Wissenschaften und der Literatur. Mainz. Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission, 50], p. 77-92, spéc. 78-79), tandis que la tablette n° 2 n'est publiée que par un fac-similé approximatif. Pour le problème de l'interprétation de ŠLŠN (ligne 8), voir *infra* p. 214, 217.

17. À la tablette 13, ligne 1, 'YK'K est probablement à rapprocher de 'YK' [?] d'une étiquette de tablette d'époque achéménide (cf. F. Joannès et A. Lemaire, « Contrats babyloniens d'époque achéménide du Bît-Abîram avec une épigraphe araméenne », *RA*, 90 [1996], p. 41-60, spéc. 41, où la dernière lettre visible peut aussi bien être lue ' que L). À la ligne 4' de la tablette 14, la lecture de la trace de la première lettre comme un N est au moins aussi vraisemblable que celle d'un Š (cf. M. J. Geller et T. Kwasman, « Two More Triangular Aramaic Tablets », dans *Shlomo*, p. 99-104, spéc. 101).

d'orge), 4* (tablette rectangulaire de mise en gage d'un homme en échange de prêt d'argent de Tell Shioukh Fawqani), 6* (tablette rectangulaire de Tell Ahmar/Til Barsib, peut-être une vente de chevaux ?)¹⁸, 7* (tablette rectangulaire horizontale de Tell Ahmar/Til Barsib d'interprétation incertaine : peut-être une mise en gage ?), 8* (tablette triangulaire de prêt d'orge), 33*-34* (2 tablettes triangulaires de prêt d'argent de Tell Sheikh Hamad/Dūr Katlimmu).

À ces deux monographies, il faut maintenant¹⁹ ajouter l'*editio princeps* des tablettes de Tell Shioukh Fawqani²⁰ :

— F. M. Fales, K. Radner, C. Pappi et E. Attardo, « The Assyrian and Aramaic Texts from Tell Shioukh Fawqani », dans L. Bachelot et F. M. Fales (éd.), *Tell Shioukh Fawqani 1994-1998*, Padoue, 2005 (History of the Ancient Near East, Monographs, VI,2), p. 595-694. Parmi les dix-neuf tablettes fragmentaires publiées, deux sont presque complètes (n° 46 : TSF 95 F 204 I/2 = NTA 5*, et, surtout, n° 47 : TSF 95 F 204 I/3 = NTA 4*), dix-sept restent très fragmentaires (n°s 45, 48 à 63) et ne sont parfois publiées qu'avec un fac-similé (n°s 50, 51, 52, 54, 55, 57, 59, 61, 62), tandis que vingt-sept autres fragments sont simplement catalogués sans proposition de lecture car ils sont pratiquement illisibles.

On peut aussi mentionner quelques présentations très préliminaires dans :

— H. Kühne, « Preliminary Report on the Excavation at Tell Schech Hamad/Dūr-Katlimmu in 1986 », *Annales archéologiques arabes syriennes*, 36-37 (1986-1987), p. 242-267, spéc. p. 252 : illustration du recto et du verso de SH 86/8975 1/151. Lecture provisoire : Recto 1. HTM... Verso 1. WHN.LH?? 2. BT'.ŠHDN.? 3.WNRGL? W..Y? 4. WSGR. W'L '?? 5. WY....T

18. Voir aussi F. M. Fales, dans *Essays on Syria*, p. 106.

19. Pour une présentation générale des dernières découvertes en araméen ancien, cf. aussi K. L. Younger, « Some of What's New in Old Aramaic Epigraphy », *Near Eastern Archaeology*, 70 (2007), p. 139-146.

20. Pour une présentation préliminaire, cf. F. M. Fales, « An Aramaic Tablet from Tell Shioukh Fawqani, Syria. Introduction de L. Bachelot, Appendix by E. Attardo », *Semitica*, 46 (1996), p. 81-121 ; Id., « The Tablets from Tell Shioukh Fawqani/Burmarina in the Context of Assyro-Aramaic Studies », dans G. del Olmo Lete et J. L. Montero Fenollos (éd.), *Archaeology of the Upper Syrian Euphrates. The Tishrin Dam Area*, Barcelone, 1999 (AuOr Supplementa, 15), p. 625-636 ; Id., « The Use and Function of the Aramaic Tablets », dans *Essays on Syria*, p. 89-124, spéc. p. 107-110 ; NTA n°s 4*-5*.

— H. Kühne, « Tall Šeḥ Hamad Dūr-katlimmu 1985-1987 », *AfO*, 36-37 (1989-1990), p. 308-323, avec, p. 311, fig. 126 illustration du recto et du verso d'une tablette araméenne triangulaire. (Lecture provisoire souvent incertaine : Recto : tranches supérieures : traces d'ongles. 1. ḤT[M? 2.KSP I 4.Š?? 5.? 6.? 'Z/S? Verso 1. [..?]. ḤMR.WBRY/T 2. B?MY? 3.?RY..T?Q. 4.? 5. HLW' ŠGB 6.? 'SY 7.???)

— D. Bonatz *et alii* (éd.), *Rivers and Steppes. Cultural Heritage and Environment of the Syrian Jezireh. Catalogue to the Museum of Deir ez-Zor*, Damas, 1998, p. 125, n° 119 : tablette triangulaire de prêt d'argent de Tell Sheikh Hamad/Dūr Katlimmu avec illustration du recto où on peut lire : 1. ḤTM.'ḤBW.'L 2. QŠRY.KSP.III III 3. BPLGH.YRBH.YRḤ 4. ...Ḥ.WBL'M.

— M. J. Geller et T. Kwasman, « Two More Triangular Aramaic Tablets », dans *Shlomo*, p. 99-104. Le verso de ces deux tablettes n'est malheureusement pas illustré. Les deux tablettes se rattachent apparemment aux archives de Šulmu-šarri (Dūr-Katlimmu). La première est un contrat de prêt d'argent (pour le nom de mois, on peut hésiter entre 'DR et 'DR) et la deuxième un contrat de prêt d'orge. Les lectures et l'interprétation de ce dernier doivent être quelque peu corrigées. À la ligne 2, la cinquième lettre est un W et non un B ; au début de la ligne 4, on lit 'L.ŠRYHM (cf. aussi le fac-similé) et non 'cl š<'>ryhn ! ; sous la ligne 6, il est tentant de lire [Š]HD GD ? ; au début de la ligne 7, on proposera de corriger ḤSDN en ḤSD 1 ; à la ligne 11, probablement ŠLMNRMN plutôt que ŠLMYRMN ; à la ligne 12, lire probablement ŠLMNBLṬ plutôt que ŠLMNBLṬY. À la suite de ces corrections, il apparaît que ce contrat visait, en fait, deux emprunteurs différents : Sasi et Nergal-aḥu-ušur.

NOUVEAUX DOCUMENTS

1) Tablette araméenne triangulaire²¹ de couleur brune, apparemment séchée au soleil et non cuite, mesurant actuellement 55 mm de hauteur, 39 mm de largeur et 22 mm d'épaisseur. Elle est très légèrement abîmée

21. Cette tablette a été présentée en 2001 dans notre conférence de l'EPHE. : *Livret-Annuaire EPHE, Section des sciences historiques et philologiques*, 16 (2000-2001) [2002], p. 46-50, spéc. p. 48. Elle appartient au musée Champollion (Figeac) et je remercie ici son conservateur, Madame Marie-Hélène Potier, pour son amabilité.

en haut et à droite du recto et en bas du recto et du verso. À cause de l'épaisseur de la tablette et de l'écriture sur les tranches supérieures et latérales, la lecture de la tablette est plus facile sur l'original que sur les photographies (fig. 1a, 1b, 1c, 1d). En effet, le scribe a utilisé au maximum l'espace disponible, y compris celui des tranches, aboutissant à un texte de 15 lignes. La lecture de certaines lettres reste quelque peu incertaine.

Transcription

Recto

1. Š'RN.ZY
2. NRTY.'L
3. ŠLMNDLH
4. III BHMŠH
5. LHMR 1 [H]ŠD²²

Verso

6. HN.HŠD
7. LH.HŠD
8. B'QPH
9. YRH
10. 'YR

Tranche latérale droite (par rapport au recto)

11. ŠHD

Tranche supérieure

12. HDYŠ'

Tranche latérale gauche (par rapport au recto)

13. W'LLY
14. WZBN
15. WHZR (en tournant vers l'horizontale)

Traduction

Recto

1. Orge de
2. Nurati à la charge de
3. Shalmândalah,
4. 3 en cinq.
5. Par *homer*, un [mois]sonneur.

22. ŠD apparaît comme étant au début de la ligne 9 du verso.

Verso

6. Si un moissonneur
7. ne moissonne pas,
8. avec son double.
9. *Mois*
10. *d'Ayyar*.

Tranche latérale droite :

11. Témoin

Tranche supérieure :

12. Had(ad)yasha'

Tranche latérale gauche :

13. et *Ululay*
14. et *Zaban*
15. et *Huzir*

Commentaire

Au début de la ligne 1, les deux premières lettres sont abîmées ; cependant leur lecture / restitution est pratiquement certaine à cause du contexte.

À la ligne 2, le nom du créancier, NRTY, avec la troisième lettre quelque peu incertaine, semble nouveau. Peut-être faut-il le rattacher à NR, « lumière » ?

À la ligne 3, le nom de l'emprunteur, « Shalmândalah », semble aussi nouveau ; son interprétation est claire : « Shalmân a sauvé²³ », le dieu Shalmân étant spécialement vénéré dans la région de Dūr-Katlimmu²⁴.

D'après les formules parallèles d'autres tablettes, l'expression « 3 en cinq » signifie qu'il faudra rembourser cinq *homers* pour un prêt de trois. On note que le deuxième chiffre (celui du remboursement) est écrit en toutes lettres, peut-être pour éviter toute ambiguïté.

La lecture du début de la ligne 5 est assurée ; sa fin reste problématique. En effet, elle semble se poursuivre au revers après un petit espace abîmé sur la tranche de gauche où il pourrait y avoir quelques traces de la partie gauche du H. La formule de la ligne 5 semble nouvelle ; elle

23. Pour DLH dans l'onomastique araméenne ancienne, cf. M. Maraqtan, *Die semitischen Personennamen in den alt- und reichsaramäischen Inschriften aus Vorderasien* (*infra* : *Die semitischen*), Hildesheim, 1988 (TSO, 5), p. 224.

24. Cf. K. Radner, « Der Gott Salmānu ("Šulmānu") und seine Beziehung zur Stadt Dūr-Katlimmu », *WO*, 29 (1998), p. 33-51.

correspond aux indications des tablettes parallèles où le nombre de moissonneurs est égal à celui des *homers* empruntés²⁵.

Aux lignes 6-7, le syntagme HN + LH + verbe est déjà attesté en *AECT* 53,4²⁶ et *NTA* 19,5²⁷. Ces deux lignes envisagent apparemment l'absence d'un moissonneur et prévoient une pénalité²⁸. Dans ce cas, l'emprunteur devrait rembourser le double de ce qu'il a emprunté, d'après le verbe araméen 'QP²⁹. Cette pratique est déjà connue en néo-assyrien³⁰ et la protase introduite par HN, « si », caractéristique d'une forme casuistique³¹.

La lecture de la première lettre de la ligne 8 reste très incertaine ; on hésite surtout entre Y et B.

La lecture des lignes 9-11 reste très incertaine.

À la ligne 12, HDYŠ', « Had(ad) a sauvé », semble nouveau mais peut être rapproché de HDYŠ'Y (*NTA* 3*,7) et du néo-assyrien *Adda-iata*³².

L'inscription redescend ensuite sur la tranche gauche et l'écriture se fait plus petite car le scribe semble avoir eu peur de manquer de place. 'LLY désigne probablement quelqu'un né dans le mois d'Elul et est déjà attesté dans l'ostrakon araméen d'Aššur³³, ainsi que, probablement, dans deux tablettes araméennes (*NTA* n^{os} 3,16 ; 20,6?). Il correspond au néo-assyrien *Ululaiu*³⁴. ZBN, signifiant que la divinité « a acheté », est

25. Cf. *NTA*, p. 72.

26. Pour la signification de LH, cf. E. Lipiński, *Studies in Aramaic Inscriptions I*, Louvain, 1975 (OLA, 1), p. 118, 120 ; C. Zaccagnini, « Joint Responsibility in Barley Loans of the Neo-Assyrian Period », *SAAB*, 8 (1994), p. 21-42, spéc. p. 23 ; *DNSI I*, p. 559.

27. Cf. aussi *supra*, H. Kühne, « Preliminary Report on the Excavation at Tell Schech Hamad / Dur Katlimmu in 1986 », *Annales archéologiques arabes syriennes*, 36-37 (1986-1987), p. 242-267, spéc. p. 252.

28. Cf. C. Zaccagnini, *SAAB*, 8 (1994), p. 26.

29. *DNSI II*, p. 882.

30. Cf., par exemple, V. Donbaz et S. Parpola, *Neo-Assyrian Legal Texts in Istanbul*, Berlin - Helsinki, 2001 (Studien zu den Assur-Texten, 2), p. 151, n^o 228,4 : KU.BABBAR ešip idan.

31. Cf. E. Lipiński, *The Aramaeans*, 2000, p. 558.

32. Cf. D. Schwemer, « *Adda-iata* », dans K. Radner (éd.), *Prosopography of the Neo-Assyrian Empire (PNA)*, Part I,1 ; A, Helsinki, 1998, p. 46.

33. *KAI* 233,15 ; M. Maraqten, *Die semitischen*, p. 232.

34. Cf. *APN*, p. 239 ; T. Kwasman et S. Parpola, *Legal Transactions of the Royal Court of Nineveh, Part I*, Helsinki, 1991 (SAA, 6), p. 337 ; F. M. Fales et J. N. Postgate, *Imperial Administrative Records, Part II*, Helsinki, 1995 (SAA, 11), p. 178.

déjà attesté sur une tablette de Ninive³⁵. Le nom du dernier témoin est écrit plus petit en retrouvant une direction horizontale. Sa lecture reste quelque peu incertaine. « Huzir » est déjà attesté dans plusieurs tablettes araméennes³⁶.

À cause du nom propre du débiteur comportant le théonyme « Shalmân », cette tablette provient vraisemblablement de la région de Sheikh Hamad / Dūr-Katlimmu. Paléographiquement, les lettres sont développées sans se rattacher à l'extrême cursive, avec des formes relativement conventionnelles (cf. ' , B, Z, Y, M, N...). On peut la situer dans le courant du VII^e s. av. n. è, en excluant les deux extrémités de ce siècle.

2) Tablette araméenne triangulaire³⁷ de couleur brune au recto et noire, apparemment brûlée, au verso. Elle mesure 5 cm de largeur, 6 cm de hauteur et 2 cm d'épaisseur. Elle est généralement bien conservée sauf un éclat aux angles supérieurs, droit et gauche, ainsi qu'à la pointe inférieure du verso. Elle comporte à son sommet (fig. 2a) l'empreinte d'un sceau circulaire d'environ 1 cm de diamètre avec une étoile à huit branches, motif classique de la sigillographie assyro-araméenne du VII^e s. av. n. è. pouvant évoquer l'étoile d'Ištar. Cette empreinte circulaire pourrait avoir été réalisée par un conoïde. De part et d'autre de l'empreinte du sceau, on reconnaît les traces d'une empreinte digitale. Le recto est assez plat et le verso bombé (fig. 2b, 2c, 2d, 2e).

Transcription

Recto

1. ḤTM 'BD/R
2. 'LM KSP ZY
3. 'ḤTBW ZY
4. 'ŠRBL
5. 'LWH ŠQLYN II
6. WRB'T

35. *AETC* n° 21,2.

36. *NTA* nos 14,2'; 16,1; 33*, 1.12; M. J. Geller et T. Kwasman, « Two More Triangular Tablets », dans *Shlomo*, p. 99-101. Cf. aussi, en néo-assyrien, G. Van Nuylaere, « Huziri, Huziru », *PNA*, 2,I, 2000, p. 484.

37. Cette tablette appartient à la collection de M. Shlomo Moussaieff que nous remercions de nous avoir permis de l'étudier.

Verso

7. BPLGH YRBH
8. YRH KNWN L'M
9. SRM 'TQN
10. ŠHDN
11. ŠLMN'ZRY
12. ŠLMNBLṬ
13. 'ZRDD

Traduction

Recto

1. (Document) scellé de 'Abd
2. 'Olam : argent de
3. Ahatabu de
4. Issarbel.
5. À sa charge, 2 sicles
6. et un quart.

Verso

7. Il s'accroîtra de sa moitié.
8. Mois de Kanun, *limu*
9. de Sharrumatuqin.
10. Témoins :
11. Shalmân'izrî,
12. Shalmânbalat
13. 'Azardad

Commentaire

À la ligne 1, ḤTM, « (document) scellé »³⁸, est à prendre au sens propre puisque la tablette porte une empreinte de sceau sur sa tranche supérieure.

Aux lignes 1-2, le syntagme 'BD 'LM pose un problème de lecture et d'interprétation. En effet, on peut d'abord hésiter sur l'identification de la dernière lettre de la ligne 1 : un D ou un R. Ensuite, la lecture d'un seul nom propre 'BD'LM en se référant éventuellement à un théonyme 'LM, est probablement à écarter car, dans ces tablettes triangulaires³⁹, le scribe ne coupe généralement pas les mots et, jusqu'à maintenant, le

38. Cf., par exemple, *NTA* 12,1 ; 13,1 ; 15,1 ; 16,1 ; 18,1 ; 2*,1 ; 4*,1 ; 33*,1 ; 34*,1 ; 37*,1.

39. À la différence des tablettes rectangulaires où les mots peuvent être coupés : cf. *NTA* 1, peut-être un brouillon.

théonyme 'LM ne semble pas attesté en araméen⁴⁰. Par ailleurs, il semble aussi difficile de comprendre ici 'BD 'LM, « serviteur / esclave perpétuel », comme dans Dt 15,17 (cf. ex. 21,2-6) car on attend normalement ici un nom propre. Dès lors, on pourrait proposer de voir ici un nom propre suivi de son patronyme sans que ce dernier ne soit précédé de BR, « fils de ». En effet, 'BD, « serviteur (de la divinité) », est un hypocoristique déjà attesté en araméen⁴¹ et 'LM, déjà attesté dans l'onomastique arabe pré-islamique⁴², pourrait être à rapprocher de 'LM'/Y en araméen⁴³ et 'eylam en hébreu biblique⁴⁴.

À la ligne 3, 'HTBW, probablement « sœur du père » (<'HT 'BWH?), est déjà attesté comme nom de femme dans les textes araméens d'Égypte⁴⁵, apparemment transcrit *Aḥat-abû* en néo-assyrien⁴⁶ et correspondant du néo-assyrien *Aḥat-abi-ša/u*⁴⁷. Il s'agit, semble-t-il, d'un nom féminin qui désigne exceptionnellement une créancière. Son nom est suivi de ZY 'ŠRBL. Ce nom semble nouveau en araméen et pourrait être l'abréviation d'un nom tel que *Issār-bēlu-ušri*⁴⁸ ou *Issār-bēli-da''ini*⁴⁹. Il est difficile de préciser s'il s'agit d'un nom d'homme ou de femme. La relation entre Ahatabu et Issarbel est exprimée par ZY « de », ce qui est inhabituel. Serait-ce une manière de désigner Ahatabu comme la femme de Issarbel? Alternativement, mais moins vraisemblablement car le scribe a laissé un espace entre W et ZY, on pourrait proposer de lire ZY 'HTB

40. À la différence du phénicien : cf. H. W. Attridge et R. A. Oden, *Philo of Byblos. The Phoenician History*, Washington, 1981 (CBQMS, 9), p. 102-103.

41. Cf. M. Maraqtan, *Die semitischen*, p. 93-94 ; S. Abbadi, *Die Personennamen der Inschriften aus Hatra*, Hildesheim, 1983 (TSO, 1), p. 33, 135 ; A. Negev, *Personal Names in the Nabatean Realm*, Jérusalem, 1991 (Qedem, 32), p. 46, n° 782 ; A. Lemaire, *Nouvelles inscriptions araméennes d'Idumée II*, Paris, 2002 (Supplément n° 9 à *Transeuphratène*), n°s 206,1 ; 221,1 ; N. Avigad et B. Sass, *Corpus of West Semitic Stamp Seals (infra : WSS)*, Jérusalem, 1997, n° 1160.

42. G. L. Harding, *An Index and Concordance of Pre-Islamic Arabian Names and Inscriptions*, Toronto, 1971, p. 432, 457.

43. A. Lemaire, *Nouvelles inscriptions araméennes d'Idumée II*, 2002, n°s 258,5 et 259,4.

44. 1 Ch 26,3 ; Ne 12,42 ; Esd 2,7 ; 8,7...

45. Cf. W. Kornfeld, *Onomastica aramaica aus Ägypten*, Vienne, 1978, p. 40.

46. *PNA*, Part I,1, 1998, p. 59.

47. *Ibid.*

48. *PNA*, Part 2,1, 2000, p. 568.

49. Nom de femme/prophétesse dans S. Parpola, *Assyrian Prophecies*, 1997 (SAA, 9), p. 9.

WZY ʾŠRBL, « d'Ahab⁵⁰ et d'Issarbel », la mention de deux créanciers ou créancières.

À la ligne 5, ŠQLYN est visiblement un duel car il est suivi du chiffre II. Le syntagme ŠQLYN II WRB'T est déjà attesté en *NTA* 2*,2-3.

À la ligne 7, le syntagme BPLGH YRBH est déjà attesté en *NTA* 13,3 (cf. aussi YRBH BPLGH en *NTA* 2*,4-5).

À la ligne 8, le nom de mois KNWN, « Kanun », est écrit avec une *mater lectionis* et alterne avec la graphie KNN en *NTA* 6,r.8'; 16,6 et 1*,4.

À la ligne 9, la graphie SRM'TQN correspond au nom de l'éponyme néo-assyrien *Aššur-mātu-taqin*⁵¹, éponyme post-canonique daté de 624 selon M. Falkner⁵², de 626 selon J. E. Reade⁵³ et R. Whiting⁵⁴, et 623 selon K. Radner⁵⁵. Cet éponyme apparaît aussi sous la forme ʾSRM[TQ]N en *NTA* 15,6. Même si cette dernière lecture reste quelque peu incertaine, on notera que le même nom apparaît sous deux variantes graphiques avec présence ou absence d'un ʾ au début et présence ou absence d'un ' après le M. Ici, la graphie SRM'TQN semble la plus ancienne attestation connue à ce jour en nord-ouest sémitique de l'emploi du ' comme *mater lectionis* du son *ā*.

À la ligne 11, le nom ŠLMN'ZRY, « Shalmân est mon secours », est déjà attesté en *NTA* 12,10; 15,9 et 33*,8 tandis que, à la ligne 12, ŠLMNBLT/Salmânu-uballit, « Salmânu a fait vivre », est déjà attesté en *NTA* 12,8, 34*,9 et Geller - Kwasman⁵⁶ n° 2,12. À la ligne 13, 'ZRDD, « Hadad a aidé/secouru », est déjà attesté en *NTA* 25*,6.

Au total, la formulation et l'onomastique de cette tablette la rattachent au lot de Tell Sheikh Hamad/Dūr Katlimmu. Cependant elle présente deux particularités : le créancier semble une femme, phénomène qui paraît déjà attesté dans des tablettes akkadiennes et qui pourrait corres-

50. « Sœur du père », nom déjà attesté en ougaritique sous la forme *aḫtab* : F. Gröndahl, *Die Personennamen der Texte aus Ugarit*, Rome, 1967 (Studia Pohl, 1), p. 86, 92, 362; ce nom féminin correspondrait au masculin ʾH'B.

51. *PNA*, Part I,1, 1998, p. 194-196.

52. *AfO*, 17 (1954-1956), p. 101, 110, 119.

53. *Or.*, 67 (1998), p. 256 et 258.

54. Dans A. R. Millard, *The Eponyms of the Assyrian Empire 960-912 BC (infra : The Eponyms)*, Helsinki, 1994 (SAA Series, 2), p. 75.

55. *PNA*, Part I,1, 1998, p. xix.

56. « Two More Triangular Aramaic Tablets », dans *Shlomo*, p. 102-104, en tenant compte de la proposition de correction *supra*.

pondre à une manière, pour les femmes, de faire fructifier l'argent qui leur était donné en propre (dot) au moment du mariage ; d'autre part, le scribe utilise plusieurs *matres lectionis* dont la plus ancienne attestation d'un ' pour le son *ā*.

3) Tablette araméenne triangulaire complète⁵⁷ comportant l'empreinte du côté d'un conoïde à son sommet (fig. 3a). Cette empreinte présente une étoile à six branches, soulignée, au-dessus d'un motif difficile à identifier. L'écriture cursive et en pattes de mouche est parfois difficile à déchiffrer (fig. 3b, 3c) ; elle a probablement été réalisée avec un stylet assez large.

Transcription

Recto

1. ḤTM ZRKN BR
2. TMS/QH KSP III III
3. III ZY BRQ/H 'LWH
4. BŠLŠH
5. YRBH YRH
6. 'SN

Verso

7. L'M NBSRŠR
8. ŠHDN ḤZR
9. KRŠR
10. BSN ŠNS/D/R/W[?

Traduction

Recto

1. (Document) scellé de Zerukin fils de
2. TMS/QH : argent 3+3+
3. 3 (sicles) de Baraq à sa charge.
4. De son tiers,
5. il s'accroîtra. Mois de
6. Nisân,

Verso

7. *limu* de Nabu-šarru-ušur.
8. Témoins : Ḥuzir,
9. KRŠR,
10. Bissunu, ŠNS/D/R/W[?

57. Cette tablette ne nous est connue que par des photographies.

Commentaire

À la ligne 1, le nom propre de l'emprunteur est probablement la transcription du nom néo-assyrien hypocoristique *Zerū-ūkin/Zer-ūkin*⁵⁸.

À la ligne 2, la lecture de son patronyme reste incertaine car ce nom ne semble pas attesté ailleurs et, pour la troisième lettre, on pourrait quelque peu hésiter entre Š et Q. À la fin de la ligne 2, le deuxième groupe III reste très incertain et serait à vérifier sur l'original.

À la ligne 3, même si le Q a un point étrange au milieu de la tête, le nom BRQ est déjà bien attesté en araméen ancien⁵⁹, en hébreu biblique (Jg 4,6 *sqq.*) et en néo-assyrien (*Barruqu/Buruqu*)⁶⁰. On en rapprochera surtout le syntagme KSP ZY BRQ dans *NTA* 13,2 et KSP ŠQLN III III II ZY BRQ 'LWH BŠLŠH de *NTA* 33*,2-5.

À la fin de la ligne 3, WH est écrit sur la tranche.

Aux lignes 5-6, le syntagme YRH 'SN, « mois de Nisân », est déjà attesté en *NTA* 10*,10-11 ; 15*,6 ; 32* ; 34*,5.

À la ligne 7, le nom du magistrat éponyme, Nabû-šarru-ušur⁶¹, déjà attesté dans une tablette de Sheikh Hamad⁶², est bien connu pour les années 786 et 684, apparemment exclues par la paléographie, ainsi que par deux éponymes post-canoniques⁶³ : le premier, déjà attesté dans *AECT* n° 3, était *rab šareši* et serait à dater de 626⁶⁴, 643⁶⁵ ou 629⁶⁶, le second était *tuṣṣar ekalli*, « scribe du palais », et serait à dater de 626⁶⁷, 624⁶⁸ ou 629⁶⁹. L'ambiguïté des datations par ce nom éponyme a été

58. Cf. *APN*, p. 248 ; K. Radner, *Die neuassyrischen Texte aus Tall Šēḫ Hamad (infra : Die neuassyrischen Texte)*, Berlin, 2002 (BATSH, 6/2), p. 256.

59. Cf. P. Bordreuil, *Catalogue des sceaux ouest-sémitiques inscrits de la Bibliothèque nationale, du musée du Louvre et du musée biblique de Bible et Terre Sainte*, Paris, 1986, p. 75-85, n° 85.

60. Cf. *APN*, p. 52 ; S. Fischer, « Barruqu », *PNA*, Part I,2, 1999, p. 271-272 ; K. Radner, *Die neuassyrischen Texte*, p. 236.

61. Cf. H. D. Baker, *PNA*, Part 2,II, 2001, p. 878-879.

62. Cf. D. Bonatz *et alii*, *Rivers and Steppes. Cultural Heritage and Environment of the Syrian Jezireh* (Catalogue to the Museum of Deir ez-Zor), Damas, 1998, p. 125, n° 119.

63. Cf. A. R. Millard, *The Eponyms*, p. 58, 61, 107-109.

64. M. Falkner, *AfO*, 17 (1954-1956), p. 118.

65. J. E. Reade, *Or.*, 67 (1998), p. 256.

66. K. Radner, *PNA* I,1, 1998, p. xix.

67. M. Falkner, *AfO*, 17 (1954-1956), p. 119.

68. J. E. Reade, *Or.*, 67 (1998), p. 256.

69. K. Radner, *PNA*, Part I,1, 1998, p. xix.

soulignée récemment par W. Röllig⁷⁰ et il est difficile de prendre position d'un point de vue paléographique à une vingtaine d'années de différence.

À la ligne 8, Huzir est déjà bien attesté dans ces tablettes (cf. *supra*, tablette n° 1,15). À la ligne 9, le nom KRŠR, de lecture presque certaine même si un D final ne peut être totalement exclu, semble nouveau en araméen et ne pas avoir de correspondant en néo-assyrien.

À la ligne 10, BSN peut être rapproché du néo-assyrien *Basani*, *Bas-suna*, *Bisinê*, *Bi/essunu*⁷¹, ce dernier nom étant déjà attesté à Tell Sheikh Hamad⁷². Le nom du dernier témoin pourrait se continuer sur la tranche et nécessiterait une vérification de l'original. On pourrait éventuellement proposer de lire ŠNDR / *Šin-duri*, attesté sur une étiquette araméenne de Tell Sheikh Hamad⁷³.

D'après les rapprochements de la formulation et de l'onomastique, cette tablette se rattache vraisemblablement au lot de Tell Sheikh Hamad.

4) Tablette triangulaire araméenne⁷⁴ de couleur brune, assez épaisse et assez bien conservée même si elle comporte quelques épaufrures aux angles supérieurs droit et gauche. Elle comporte, sur la tranche supérieure (fig. 4a), trois empreintes verticales qui représentent probablement des empreintes d'ongles de témoins à moins qu'il ne s'agisse du chiffre 3. La lecture reste parfois incertaine (fig. 4b, 4c).

Transcription

Recto

1. KSP LMNKDD
2. 'L R' DD Š III I
2. BŠLŠH YRH
3. SMN

70. W. Röllig, « Aramaic Haburensia V: Limu-Datierungen in aramäischen Urkunden des 7. Jh. v. Chr. », dans P. M. M. Daviau *et alii* (éd.), *The World of the Aramaeans II. Studies in History and Archaeology in Honour of P. E. Dion*, Sheffield, 2001 (JSOTS, 325), p. 50-51.

71. *PNA*, Part I,2, 1999, p. 275, 277, 347, 348.

72. K. Radner, *Die neuassyrischen Texte*, p. 236.

73. *Ibid.*, p. 261 : n° 134.

74. Cette tablette ne nous est connue que par des photographies.

Verso

4. ŠHDN YŠ‘
5. ‘DR WHDDMLK
6. MWQR’

Traduction

Recto

1. Argent (appartenant) à Manuki-Dad
2. (transféré) à Ri‘-Dad : s(icles) 4.
3. De son tiers. Mois de
4. Simân / Siwân.

Verso

5. Témoins : Yasha‘,
6. ‘Adar et Hadadmalak,
7. Muqarâ.

Commentaire

La formulation de cette tablette est assez différente des précédentes. Le nom du créancier est précédé du L d'appartenance et celui de l'emprunteur de la préposition 'L indiquant le mouvement de l'argent. Les noms du créancier et de l'emprunteur comportent le théonyme DD pour « Adad ». MNKDD semble nouveau en araméen ; c'est visiblement la transcription du nom néo-assyrien *Mannu-kī-Adad*, « Qui est comme Adad ? »⁷⁵. R'DD est déjà attesté sur une tablette de Tell Halaf (*AECT* 53, r.7)⁷⁶. À la fin de la ligne 2, ŠQLN, « sicles », est abrégé en Š comme souvent dans les textes araméens d'Égypte. Il apparaît donc que, dans ces textes, la référence aux « sicles » peut être exprimée en toutes lettres, ou abrégée en Š, ou encore être sous-entendue⁷⁷.

À la ligne 3, BŠLŠH est probablement une abréviation pour BŠLŠH YRBH (cf. tablette précédente). Le syntagme YRḤ SMN, « mois de Simân / Siwân » (= « huitième » mois) est déjà attesté en *NTA* 11*,4 (cf. SMNH dans *NTA* 16*r; 20*,8-9; 33*,6).

75. H. D. Baker, « *Mannu-kī-Adad* », *PNA*, Part II,2, 2001, p. 681-683 ; V. Donbaz et S. Parpola, *Neo-Assyrian Legal Texts*, 2001, p. 248 ; K. Radner, *Die neuassyrischen Texte*, p. 244.

76. Cf. H. Hunger et K. S. Schmidy, « *Riḥi-Dādi* », *PNA*, Part III,1, 2002, p. 1052-1053.

77. Pour le parallèle de l'ellipse des noms de mesure en hébreu, cf. P. Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, 1923, § 142n.

Le nom du premier témoin, YŠ', « (la divinité) a sauvé », pourrait être à rapprocher de YŠ' en *AECT* 37,2⁷⁸. La lecture du deuxième témoin reste quelque peu incertaine à cause de la confusion possible D/R. 'DR est probablement un hypocoristique signifiant que la divinité « a secouru »; on peut le rapprocher de 'DRY déjà attesté sur un sceau araméen⁷⁹. Le nom du troisième témoin semble nouveau : il s'agit d'un nom araméen signifiant « Hadad est roi/règne », correspondant au néo-assyrien *Adda-malak*⁸⁰. Le dernier nom est à rapprocher de MWQR attesté sur un bronze de Nimrud⁸¹ et signifiant « Honoré ».

Paléographiquement, l'écriture de cette inscription semble antérieure à celle des précédentes à cause de la longueur des hampes et des formes de la tête du K et du M. Une datation dans la première moitié du VII^e s. paraît vraisemblable.

5. Fragment de tablette araméenne⁸² apparemment noirci par le feu. La forme du fragment (fig. 5) ne permet pas de préciser à priori si la tablette primitive était rectangulaire ou triangulaire. On distingue les restes de quatre lignes :

Transcription

- 1'. ?] ?M.W/S—[?
 2'. ?]RM.YHB.SW/K/N[?
 3'. ?]PLGYN.L'[?
 4'. ?]- III I[?

Commentaire

À la ligne 1', sauf pour le M presque certain, la lecture des lettres reste conjecturale : les traces de la première lettre pourraient faire songer à W, K, M, N, S ou R.

78. Cf. aussi le sceau phénico-araméen *WSS* n° 1102 ; S. M. Luppert-Barnard, « *Iata'* », *PNA*, Part II,1, 2000, p. 495.

79. Cf. M. Maraqtan, *Die semitischen*, p. 95, 196 ; cf. aussi M. P. Streck, « *Idrî* », *PNA*, Part II,1, 2000, p. 506.

80. K. Radner, « *Adda-Malak* », *PNA*, Part I,1, 1998, p. 48 ; Id., *Die neuassyrischen Texte*, p. 234.

81. Cf. M. Maraqtan, *Die semitischen*, p. 86, 177.

82. Ce fragment, connu seulement par une photographie, fait partie de la collection de M. Haluk Perk dont le musée est situé Bahçesehir, Badum 16 Papağan Çikması Villa N. 3-2 önü.

À la ligne 2', la finale]RM pourrait être celle d'un nom propre tel que (')HLRM, *Ahlarim*, premier témoin des tablettes *NTA* 13*,5; 14*,7 et 21*,15. On reconnaît ensuite clairement le verbe YHB, « a donné/donnera ». Sauf en *AECT* 49, r. 7 dans la formule ŠMŠDLH YHB Š'RY', ce verbe ne semble pas attesté dans les formules simplifiées des tablettes triangulaires alors qu'il est bien connu dans les tablettes rectangulaires (*NTA* 2,3.9; 4,19; 5,5'; 4*,10; 10*,4?). Le dernier mot visible de la ligne 2' commence par un S, peut-être suivi d'un W/K ou N. Si on lisait SW[?, on serait tenté de restituer quelque chose comme SW[S(Y)N d'après la mention d'un don d'une paire de chevaux en *NTA* 1,7-8; 3,6-8 et 5,3. Si on adoptait la lecture SN[?, on serait tenté de restituer SN[B comme dans *NTA* 4*,10 (YHB.SNB QRNH, « il donnera les deux tiers du capital/principal »).

À la ligne 3', la lecture PLGYN semble probable. On peut songer à une forme duelle, sans attestation parallèle, ou à une alternance graphique avec BPLGHN, « de leur moitié » (*NTA* 12,4; 15,3⁸³), en parlant d'orge, ou, mieux, BPLGN (*NTA* 22*,5; 23*,5-6; 24*,4), « de moitiés », en référence à la paille (TBN) et dans le contexte d'une formule renvoyant à l'accroissement, c'est-à-dire aux intérêts. Si l'on interprétait la finale -YN comme l'indication d'un duel (« deux moitiés »), il pourrait s'agir de l'intérêt produit par deux unités(/sicles). À la fin de la ligne, le ' pourrait être la première lettre d'un nom propre.

À la ligne 4', avant le groupe III, on reconnaît les traces supérieures d'un trait vertical; il pourrait s'agir soit d'un premier groupe de III, soit d'une lettre telle que N, marque du pluriel précédant un nombre. La même ambiguïté est liée à l'interprétation de la trace supérieure verticale suivant III.

Au total, ce petit fragment ne semble pas révéler de formule permettant de l'attribuer clairement à une tablette rectangulaire ou triangulaire: l'emploi du verbe YHB paraît l'indice d'une tablette rectangulaire tandis que PLGYN semblerait plutôt se rattacher à une tablette triangulaire.

Paléographiquement l'écriture reste assez classique comme le montrent les têtes fermées du B et du R, ainsi que la forme de la tête du M (cf. aussi le Y). On pourrait proposer une datation vers 700 ou dans la première moitié du VII^e s. av. n. è.

83. Cf. aussi M. J. Geller et T. Kwasman, « Two More triangular Aramaic Tablets », dans *Shlomo*, p. 102 : n° 2,5.

FORMULES UTILISÉES SUIVANT LES DOCUMENTS

Le choix de la forme des tablettes était lié à leur contenu et il faut donc distinguer les formules des tablettes triangulaires de celles des tablettes rectangulaires.

1. Les tablettes triangulaires

L'immense majorité des tablettes est de forme triangulaire ; elles présentent un certain nombre de caractéristiques :

1. Elles comportent assez souvent l'empreinte d'un sceau ou d'ongles sur la tranche supérieure. Il n'est donc pas étonnant que le mot qui serve à les désigner soit assez souvent HTM, « sceau » (par métonymie ?) ou, peut-être plus précisément, « (document) scellé ».

2. Elles comportent généralement un texte moins long que celui des tablettes rectangulaires.

3. Ce texte est généralement un contrat de prêt d'orge ou d'argent. Cependant les tablettes de Bruxelles en cours de publication semblent révéler une plus grande variété : prêt de paille (cf. *NTA* 22*, 23*, 24*), prêt de blé (*NTA* 17*), transaction concernant de l'étain (*NTA* 18*) et ou un/des ânes (*NTA* 12*, 18*), engagement de moissonneurs contre des animaux (*NTA* 21* ? Cf. 28*⁸⁴), hypothèque ? (*NTA* 25*)... En fait, il est prudent d'attendre la publication officielle de la nouvelle documentation pour évaluer la diversité du contenu des actes et des formules employées en dehors de celles des prêts d'orge et d'argent.

4. Les contrats de prêt d'orge semblent actuellement les plus nombreux et nous présentons ici les divers groupes locaux avec au moins un exemplaire d'un formulaire complet ou presque complet :

a) Six tablettes triangulaires de prêt d'orge de Ninive : exemple *AECT* n° 9

Transcription

Recto

1. Š'RN.ZY.BR
2. MLK'.L.NBZRBN

84. Cf. E. Lipiński, « Amnân, son of Mati'-Adad, from Ma'allana(te) », dans P. Bieliński et F. Stepiński (éd.), *Aux pays d'Allat. Mélanges offerts à M. Gavlikowski*, Varsovie, 2005, p. 132-136.

3. MN 'Y/ZRN 5
4. B 6

Verso

5. WHŠDN 5
6. LM.SRNRV

Traduction

1. Orge du fils 2. du roi, à la charge de Nabûzeribni 3. de Y/ZRN. 5 (*homers*)
4. en 6. 5. et 5 moissonneurs. 6. Éponymat de Sharrunûrî.

b) Quatre tablettes triangulaires de prêt d'orge d'Aššur : exemple
AECT n° 47

Transcription

Recto

1. Š'RN ZY
2. SRSLMḪ
3. 'L 'KDY
4. 3, 3

Verso

5. ḪŠD I
6. ŠHDN BLDN
7. BLSRŠR
8. MNG'SR
9. TQN
10. (tranche de gauche) DDBN MNG'SR

Traduction

1. Orge de 2. Aššuršallimaḫḫe, 3. à la charge d'Akkadiya 4. 3 (*homers*),
3 *séahs*? 5. Un moissonneur. 6. Témoins : Bêliddina, 7. Bêlšarušur, 8.
Mannukiaššur, 9. Taqûni, 10. Dadibni, Mannukiaššur.

c) Cinq tablettes triangulaires de prêt d'orge de Guzāna : exemple
AECT n° 53

Transcription

Recto

1. [Š]'RN 5
2. L'LMNNY 'L
3. NBWDLH WHDDSMNY
4. HN LH NTN Š'RY'
5. ZB'DR'

6. Š'[RY'Z?]
7. RB[H ?]

Verso

1. MN QRB MNH[M]
2. Š'RY' YNTN
3. ŠHDY[']
4. QYRH
5. ZR'L
6. HZG
7. R'DD

Traduction

1. Orge 5 (*homers*) 2. appartenant à Elmananî à la charge de 3. Nabûdalâh et Hadadsimanni. 4. S'il ne donne pas *cette* orge 5. sur l'aire, 6. *cette* orge, 7. *son intérêt* (*sera de ?*) 8. Quiconque est proche d'eux 9. apportera (/pourra apporter?) l'orge. 10. Les témoins : 11. Qiraḥi 12. Zera'il 13. Ḥazug 14. Ri'dad.

d) Cinq tablettes triangulaires de prêt d'orge appartenant à Zakarél :
exemple *NTA* n° 7

Transcription

Recto

1. Š'RN.LZKR'L
2. 'L BBY III I B III III
3. WḤSDN III I
4. [Š]HDN.'MRN
5. [']ŠTRNṢR

Verso

6. WTY.'ḤTB
7. WŠ'DLH

Traduction

1. Orge appartenant à Zakarél 2. à la charge de Babay : 4 en 6, 3. *et* 4 moissonneurs. 4. [Té]moins : Imrân, 5. [I]štarnaṣir, 6. Utay, Aḥiṭâb 7. et Sê'dalâh.

Cette petite série suit un schéma très clair :

- Š'RN LZKR'L
- 'L + nom du débiteur
- x B y (y = 1,5 x)
- WḤSD(N) x
- ŠHDN + noms de 3 à 5 témoins.

e) Au moins trois tablettes triangulaires de prêt d'orge appartenant à Shulmusharri (Sheikh Hamad / Dūr-Katlimmu). Ex : *NTA* n° 12

Transcription

Recto

1. ḪTM.ŠLMNSRŠR
2. Š'RN.LSLMSR
3. 'LWH.III I
4. BPLGHN.YRBN.
5. ḪSDN III I
6. ŠHDN.
7. GDY'

Verso

8. ŠLMNBLṬ
9. ŠLMNRMN
10. ŠLMN'ZRY
11. QRḪ'.
12. SSY.YRḪ.MLḪ.
13. PR NBWSGB

Traduction

1. (Document) scellé de Salmânusharušur 2. Orge appartenant à Shulmusharri : 3. à sa charge : 4. 4. De leur moitié, ils s'accroîtront. 5. Moissonneurs : 4. 6. Témoins : 7. Gaddiyâ, 8. Salmânuballit, 9. Salmânurêmani, 10. Shalmân'izri, 11. Qarhâ, 12. Sašî. Mois de Melah, 13. Lot de Nabûsagib.

5. Les contrats de prêt d'argent, moins nombreux jusqu'ici, peuvent être des contrats simples (cf. *AECT* n°s 50 et 51) avec intérêt (25 %, 33 %, 50 %, 100 % ?) ou des contrats avec mise en gage (cf. peut-être *AECT* n° 13, fragmentaire). Quelques exemples :

a) Tablette triangulaire de Bagdad provenant d'Aššur (*NTA* n° 2*)

Transcription

1. ḪTM ŠLPQD
2. KSP ŠQLYN II
3. W'RB'T LQH MN
4. 'BḪR YRBH
5. BPLGH
6. YRḪ NYSN
7. ŠHD ḪDY
8. NBWDMQ

Traduction

1. (Document) scellé de ŠLPQD : 2. de l'argent : deux sicles 2, 3. et un quart, il a pris(/emprunté) de 4. Abuḥari. Il s'accroîtra 5. de sa moitié. 6. Mois de Nisan. 7. Témoin : Ḥaddî, 8. Nabûdamiq.

b) Tablettes triangulaires de prêt d'argent appartenant à Shulmusharri (Sheikh Hamad/Dûr-Katlimmu) (*NTA* n° 34*) :

Transcription

Recto

1. ḤTM ŠLMHDD
2. KSP ŠQLN III
3. ZY SLMSR 'LWH
4. BŠLŠH [Y]RBH
5. YRḤ 'SN
6. L'M

Verso

7. L' NBŠGB
8. ŠHDN SSY
9. ŠŠ ŠLMNBLṬ
10. MLKY

Traduction

1. (Document) scellé de Shallehadad. 2. Argent : 3 sicles, 3. de Shulmusharri à sa charge. 4. De son tiers, il s'accroîtra. 5. Mois de 'SN/Nîsân, 6. Éponymat 7. pas (!) de Nabûsagib. 8. Témoins : Sasî/Sha(m)shî(ya), 9. Shashî, Salmânuballit, 10. Malkî.

Comme on le voit les formules de ces tablettes triangulaires sont très schématiques et indiquent le strict minimum : le nom du débiteur, le nom du créancier, le montant du prêt et de son intérêt, éventuellement – généralement pour les prêts d'orge –, le nombre de moissonneurs à fournir à la moisson, éventuellement – pour les prêts d'argent – le mois (l'indication de l'année restant aléatoire aussi bien pour les prêts d'orge que pour ceux d'argent), enfin la liste des témoins.

2. Les tablettes rectangulaires

Les tablettes rectangulaires sont beaucoup moins nombreuses (moins d'une dizaine actuellement en tenant compte des fragmentaires) mais plus intéressantes du point de vue linguistique et du point de vue du formulaire

juridique. Leur texte est généralement plus long : souvent une vingtaine de lignes, avec des lignes plus longues.

Il s'agit essentiellement d'actes de transferts d'esclaves, de propriétés terriennes ou d'accords sur des limites de propriété. Jouant le rôle de « titres de propriété »⁸⁵, ces tablettes étaient destinées à être gardées plus longtemps que les tablettes triangulaires de prêt qui devenaient inutiles une fois le prêt remboursé. On notera, d'ailleurs, qu'une des formules caractéristiques de ces tablettes rectangulaires, concerne la clause de non recours avec pénalité dissuasive : MN 'L MN YŠB/YTHPK/YTPN[H?]... « quiconque se retournerait contre l'autre... » qui souligne la valeur juridique et le caractère durable de l'acte.

Même si elles sont plus intéressantes, ces tablettes sont rarement intactes et la lecture de certains passages reste incertaine. De plus, le verbe araméen ZBN signifie à la conjugaison simple (*qal*) « acheter » et à l'intensive (*pa'el*) « vendre » : malheureusement ces deux conjugaisons se présentent généralement de la même manière en écriture consonantique, ce qui peut être source d'ambiguïtés.

Parmi les sept tablettes rectangulaires les mieux conservées, on note que quatre (plus une cinquième indirectement) concernent des transferts d'esclaves, qu'une concerne apparemment le transfert d'un champ et que la dernière semble confirmer un accord au sujet d'une borne / limite de propriété peut-être après un recours en justice.

a) Quatre tablettes de transfert d'esclave(s)

D'après *NTA* n° 4,20, ce genre de document pouvait être appelé DNT en araméen, correspondant au néo-assyrien *dannatu(m)*⁸⁶. À défaut de pouvoir présenter les quatre textes en synopse, ils sont présentés successivement ci-dessous :

NTA n° 1. Tablette non datée et sans empreinte de sceau ; les mots peuvent être coupés : s'agirait-il d'un brouillon ?

Transcription

Recto

1. [-----(-)]--N W'LH
2. [L] Y.MN.KKLN.LDTLN

85. Cf. E. Lipiński, *The Aramaeans*, p. 575.

86. Cf. S.A. Kaufman, *The Akkadian Influences on Aramaic*, Chicago - Londres, 1974 (*Assyriological Studies*, 19), p. 46.

3. WL'T'L.B XX XX X NHŠN
4. WKSP.XX ŠQLN.R'
5. Š'.HŠLM.W'BD
6. Y'.ZRPW.MN.'L MN
7. YTHPK.'WRH.SW
8. SYN.HWRN.YBL.L
9. B'L HÿRN.MNH.ZHB

Verso

10. LB'L HÿRN/[---?]
11. 'W.MN.DBB.G/R/--]
12. MH'.YD.HLPYHM.
13. YH'L.ŠHD.'QL.
14. ŠHD.'TRSMKY.
15. ŠHD.'LMLK.Š[HD?]
16. TLZQP.ŠHD T[--?]
17. ŠHD.L'Y[---? ŠH]
18. D.HNN.Š[HD?--?]
19. ŠWR[Y?]?Š[HD?--?]
20. YQ.

Traduction

Recto

1. [X J.. et Élah[le]'î [ont été vendus/achetés ?] 2. par/de Kakkulânu à/ pour DTLN 3. et à/pour Ittiél pour 50 (mines de) bronze 4. et 20 sicles d'argent. La som- 5. me a été payée et les deux esclaves sont achetés. Quiconque se retournerait contre l'autre, 7. apportera un attelage de deux chevaux blancs⁸⁷ à 9. Baal de Harrân⁸⁸ [et donnera ?] une mine d'or

Verso

10. à Baal de Harrân. 11. Si quelqu'un en[gageait ?] une action en justice, 12. celui qui a frappé la main amènerait leurs remplaçants. 13. Témoin 'Aqal; 14. témoin 'Attarsumkî; 15. témoin Elmalak; té[moin ?] 16. Etilzâqip; témoin [???]; 17. témoin Le'î[??; té-] 18. moin Hanan; té[moin ??] 19. zour[î?]; té[moin ??] 20. îq.

87. Pour cette pénalité, cf. K. Radner, *Die neuassyrischen Privatsurkunden*, 1997 (SAAS, 6), p. 306-311.

88. Même si une variante graphique à une ligne d'intervalle serait assez étonnante, il n'est pas impossible que HÿRN soit une variante graphique, avec *mater lectionis* Y, de HRN/Harrân : cf. T. Kwasman, *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 63 (2000), p. 278-279; M. Krebernik, *ZA*, 96 (2006), p. 153, 155.

*NTA n° 2**Transcription*

Recto

1. 'Y'R/DH ZBN [-----?]
2. BKSP XX [XX X?] MNH
empreinte de sceau-cylindre indistincte
3. KSP' HŠLM.YHB
4. 'MT' HZRPT.LQHT.
5. MN.'L.MN.YTHPK.MNH.
6. ZHB.'L.BRKY.'ŠR.
7. NNWH.YŠM.WKSP'.
8. ŠLŠN.LMR'WH.

Verso

9. YHB.ŠHD.MŠ[L]MT.
10. ŠHD.HDSMŠR.ŠLM
11. ŠHD.KNNY.ŠH[D]. 'BDHDD
12. [Š]HD[.]'L'LN.ŠHD.PLDRB
13. ŠHD.MRYHLD.ŠHD.
14. 'LYDN.ŠHD.BLṬ.
15. WYRḤ'.'Z/Y/D[-]Y' .
16. BYMT.SRḤDN.
17. MLK'.

Traduction

Recto

1. *Aya* 'ar/dah a vendu/acheté [????] 2. pour 50? (sicles) d'argent : une mine. 3. L'argent a été complètement payé. 4. La servante a été acquise (et) prise. 5. Quiconque se retournerait contre l'autre, placera une mine 6. d'or sur les genoux d'Ishtar 7. de Ninive et donnera 8. trois fois l'argent à son maître,

Verso

9. Témoin *Musha*[lli]mat; 10. témoin Had(ad)[shu]mušur *Shallum*; 11. témoin Kanunay; témo[in] 'Abdhadad; 12. [té]moin Él(i)'alân; témoin (A)plad(ad)eriba; 13. témoin Marîḥald(i); témoin 14. Elyadin; témoin Balat. 15. Et le mois (est) 'Z/Y/D[-]YḤ 16. aux jours d'(A)ssarhaddon 17. le roi.

NTA n° 3

L'acheteur, Anâti, sera vendeur d'un esclave (éventuellement le même?) à Zakarél en *NTA* n° 4. Ce document pourrait donc avoir fait partie des archives de Zakarél (*NTA* nos 7-11; *supra*, p. 207).

Transcription

Recto

1. NS' [.]ZBN. 'B[D]
- Double estampille :
2. 'ŠRLD[RY.ŠMH.]L'NTY.B
3. MNH.W[.]L' 'KL.W/D[?]
4. W'YŠ' [Z]RP.LDY[N]
5. MN. 'L.MN.Y[ŠB.]WYGRH
6. DYN.'WRH.SWSN

Tranche inférieure

7. [L?]ŠHR.WQRYT.ZHB

Verso

8. LNKL.YMTN.WLYRQWN.
9. BH.L'M.DDY MŠN
10. ŠHDWN.KLBN.BR.
11. 'NNY.WGWSY.WNRGL[?]
12. WHBWDY.BR.'G[?]
13. W'BNY.W'ŠN'[?]
14. WNR'.WHNWN.WD[?]
15. WNSHM'ZY.BR.G[?]
16. W'LLY.BR.[?]

Tranche supérieure

17. WŠMŠ'[ZRY?]

Traduction

Recto

1. *Nasâ a vendu un escla[ve, 2. [nommé] Issarlûdû[ri.] à /pour Antî pour*
3. *une mine et[....] nourriture/grain 4. et l'homme est [ac]quis en justi[ce.]*
5. *Quiconque se retournerait contre l'autre et tenterait 6. un procès, donnera*
- une paire de chevaux*

Tranche inférieure

7. *[à] Sahar et une ville d'or*

Verso

8. *à Nikkal, et qu'ils n'y prennent pas plaisir. 9. Limmu/éponymat de Dadi*
- masennu/trésorier 10. Ont témoigné/témoignages : Kalbân fils 11. d'Ananî, et Gusî,*
- et Nergal[?] 12. et <Wa?>Habûdi fils de 'Ag[??] 13. et A/Ibnî et 'Ushnâ[?] 14. et*
- Nurâ et Hanun et D[??] 15. et Nasuḥma'uzî fils de G[??] 16. et Ululay fils de [??]*

Tranche supérieure

17. *et Shamash'i[zrî?]*

NTA n° 4

Tablette probablement rattachée aux archives de Zakarél (*NTA* 7-11 ; *supra*, p. 207).

Transcription

Recto (sous les deux estampilles)

1. 'BD.ZBN.'NTY.
2. LZKR'L[.....]
3. [.....]M/N/P.[.. I]II III.
4. ŠHDN.NBSL[?]
5. N]RŠ'. 'L'BD
6. 'LH.MN.SH/'D/R
7. 'LGBR

Verso

8. ŠHDN MN.
9. TLBR.'TR'ZRY
10. ŠLML'TY
11. ŠMŠYB
12. 'ŠTRNŠR
13. KNY.KWSH
14. L'M.SMSRBN
15. TRTN.
16. MN.'L.MN
17. YŠB.

Tranche latérale gauche en montant

18. 'WRH.SWSYN.HWRN
19. YHB.LŠHR.WLYRQH
20. BH - DNT ŠMŠQNH

Traduction

Recto

1. *Anatî* a vendu un esclave 2. à Zakarél/[.....] 3.]6. 4. Témoins : Nabušalli[?
5. *Nu]rsê*?, El'abad, 6. ceux-là (venant de la part) du marchand 7. Elgabar.

Verso

8. Témoins (venant) de 9. TLBR : 'Attar'izrî, 10. Shallemlê'itî 11. Shamashî-abi, 12. Ishtar-nâšir, 13. Kunay, Kuseh. 14. *Limmu* / éponymat de Shamash-sharru-ibnu 15. *turtanu*. 16. Qui contre l'autre 17. se retournerait,

Tranche latérale droite en descendant

18. une paire de deux chevaux blancs, 19. il donnera à Sahar et qu'il n'y prenne *pas* plaisir ! 20. Acte de Shamashqanah.

De façon schématique, on peut regrouper les formules de ces contrats de vente en six catégories :

1. La formule déclaratoire de proclamation de la vente est généralement écrite au début. Elle n'est jamais complète dans les documents présentés ; cependant elle semble généralement comporter :

- l'objet de la vente, souvent placé en premier ;
- l'expression de la transaction avec le verbe ZBN ;
- le nom du vendeur, éventuellement précédé de MN ;
- le nom de l'acheteur, précédé du L d'attribution ;
- le montant de la transaction, précédé du B *pretii*.

Cette formule déclaratoire peut éventuellement être renforcée par deux formules complémentaires indiquant que l'argent a bien été payé et que l'objet (/esclave) a bien été acquis.

2. La formule de protection du contrat ; elle suit souvent la formule déclaratoire ; cependant, dans la tablette n° 3, elle suit la liste des témoins. Elle commence par MN 'L MN ... et évoque des pénalités exorbitantes à verser au sanctuaire en cas de remise en cause de la transaction. Dans probablement deux cas, il semble qu'une pénalité (du triple ?) doive aussi être versée au propriétaire. Une seule tablette (n° 2) évoque le rôle du garant (MH' YD).

3. La liste des témoins, avec quelques variantes dans la présentation.

4. La datation : parfois simplement par l'année, c'est-à-dire par le magistrat éponyme (*limmu*), mais aussi parfois en précisant le nom du mois.

5. Le nom du scribe ne semble généralement pas indiqué (cf. cependant *infra* la tablette de transfert d'un champ).

6. Dans un cas, un titre/étiquette a été rajouté à la fin.

b) Tablette de *mise en gage* (RHN) d'un esclave contre un prêt d'argent, trouvée à *Tell Shioukh Fawqani* en 1995 (TSF 95 F 204 I/3 = NTA n° 4*)⁸⁹. Elle ne semble pas datée et pourrait évoquer la libération éventuelle de l'esclave.

89. Cf. F. M. Fales *et alii*, « The Assyrian and Aramaic Texts from Tell Shioukh Fawqani », dans L. Bachelot et F. M. Fales (éd.), *Tell Shioukh Fawqani*, Padoue, 2005, p. 655-660.

Transcription

Recto

1. [HTM.Š]’L.WMY’.WPLṬY
2. GBRN ZY KŠR.MLK’
3. MN BNY.ZMN.RHNN.’Š
4. NSH’ ŠMH.LŠ’[’]ŠNY
5. BTMN ŠQLN ZY.KSP’
6. WRŠ’.BDN.Š’ŠNY
7. HN.MRQ LH ’Š’.KSP’
8. BMNH.WMNT’ .RBH.BPLGH
9. WHN.’Š’.PLḤ.LŠ’ŠNY
10. KLW’ YHB SNB QRNH
11. MN YRMH PMH ḤYY MLK’
12. W’DWH.YB’WN.BYDH

Tranche inférieure

13. HN L/YHTWN K.SP’
14. YPDYN.’Š’.MN Y??
15. MGL.BḤŠD.YN/P??

Verso

16. ŠHD HDRMN BR[?]
17. WŠHD ŠM/N’ZBD MLḤ’
18. WNMMR’ WS~ZRY
19. WḤSN WPLṬ’L MN TRBŠYB
20. MLŠ’BNY M’ŠY[W?]
21. ḤNN ’PLDŠGB BR SSLY

Trois estampilles

Traduction

Recto

1. [Document scellé de Sha]’il et Miyâ et Paltî. 2. (Ces) hommes du régiment du roi, 3. des(/ appartenant aux) Benê-Zamân, mettent en gage un homme 4. appelé Nasuhâ à(/ auprès de) Sê’ushnî 5. pour huit sicles d’argent. 6. et Sê’ushnî a pouvoir en justice. 7. Si l’homme se purifie/libère, l’argent 8. (sera d’un montant d’)une mine et la mine, son intérêt de sa moitié. 9. Et si l’homme travaille pour Sê’ushnî 10. comme escorte, il donnera les deux-tiers du capital/principal. 11. Qui trahirait sa parole, que la vie du roi 12. et son serment le tiennent pour responsable.

Tranche inférieure

13. S’ils donnent l’argent, 14. ils rachèteront l’homme. Qui 15. la faucille dans la moisson

Verso

16. Témoin Had(*ad*)*rammân* fils de [?], 17. et témoin *Sinz* / '*abad*, le batelier, 18. et *Nemumarâ*, et *Sê*'*izrî*, 19. et *Hassan*, et *Pelaţél* de *Tarbushîb* (/Til Barsip), 20. *Mullissu-ibnî*, *Ma*'*aséya*[*w?*].] 21. *Hanân*, *Apladsagib* fils de *Sasilî*.

c) Tablette de *transfert d'un champ* : *NTA* n° 6. Cette tablette est incomplète et son interprétation reste en partie incertaine.

Transcription

Trois empreintes d'ongle dans la partie inférieure de la tranche latérale supérieure.

Recto

1. ḤQL' .ZY.LḤ [?]
2. Z]BN.MN.ḤBN.BR.[?
3. ?]LK.ZR' .ḤMRYN[?
4. ??]L?S?D?.WBTHM[?
5. BR'ZY.B'RB'T. ŠRN
6. [ŠQL]N.ḤQL' .LQDŽ

Verso

- 1'. []R
- 2'. []Z'
- 3'. HDYHB.BR.BR'ZY.
- 4'. SYR'DNY.LPḤTHM
- 5'. W'ḤZ.SPR'. Z BR
- 6'. 'Ḥ SPR.SPR'.KLH

Tranche latérale gauche de bas en haut :

- 7'. []BN '?N/P?L.SPR'

Tranche latérale droite de bas en haut :

- 8'. []Y]RḤ.KNN.BYWM XXI[?
- 9'. []D/R/L.

Traduction

Recto

1. Le champ qui (*est*) à *H*[?]. 2. [*a été ve*]ndu(/*acquis?*) par / de *Haban* fils de [?]. 3. [?]LK, une emblavure de 2 homers [?]. 4. [?] et à la limite [de?]. 5. *Bar*'*uzî* pour vingt-quatre 6. [*sicle*]s. Le champ est acheté.

Verso

1'. []R 2'. []Uzzâ, 3'. *Had*(*ad*)*yahab* fils de *Bar*'*uzî*, 4'. *Siradonî* (appartenant) à leur préfet 5'. et *Aḥaz* le scribe. *Aḥaz* fils 6'. d'*Aḥ* a inscrit toute l'inscription.

Tranche latérale gauche de bas en haut

7'. [*Ha?*]ban ??? *l'inscription/le scribe*

Tranche latérale droite de bas en haut

8'. [*m*]ois de Kanun, au jour 21[+?] 9'. [*]D/R/L*

d) Tablette de *décision de justice?* : AECT 58⁹⁰

Transcription

Recto

1. KLBYD'L W'ZRN'L
2. 'MHM ŠMW
3. QDM NSHNGHY
Estampilles de sceaux
4. BL'M SRGRNR
5. L'M HT'M THM
6. WŠQLW KLBYD'L
7. W'ZRN'L

Verso

8. KSP ŠQLN []
9. WZWZ LNSHNGHY
10. WŠMW ŠLM BYNYHM
11. MN 'L MN YŠB
12. [HY]Y ŠHR WHYY
13. [ML]K' ŠHDN
14. NS[H]RYB W'WYR
15. W'DRMNY
16. W[ŠM]ŠYB
17. W'L[NT]N

Traduction

1. Kulbayadel et 'Azarniel 2. ont placé leur *borne* 3. devant Nasuḥnughî 4. dans l'éponymat d'Aššurgaruanêri. 5. Pour/par (la) *borne*, a été fixée/décidée la limite. 6. Et ont payé Kulbayadél et 7. 'Azarniél 8. [x] sicles 9. et un zuz/demi à Nasuḥnughî 10. et ils ont établi la paix entre eux. 11. Quiconque se retournerait contre l'autre, 12. (qu'il soit maudit) par la vie de Sahar et par la vie 13. du roi. Témoins : 14. Nasuḥrîb, et 'Awîr, 15. et Addurémani, 16. et Shamashyab (/Shamashî-abi?), 17. et Elnatan.

90. Cf. aussi E. Lipiński, *The Aramaeans*, p. 567-569, avec une traduction différente, « canal », pour le nom 'M.

Aussi bien l'onomastique que les formules juridiques utilisées dans les tablettes araméennes manifestent clairement une symbiose assyro-araméenne très poussée. Il est clair que les tablettes araméennes, généralement plus brèves, sont à rapprocher des tablettes néo-assyriennes contemporaines, souvent découvertes dans le même contexte archéologique, à Ninive, Tell Halaf, Tell Shiukh Fawqani et Tell Sheikh Hamad. Elles ont même pu avoir été écrites, au moins en partie, par les mêmes scribes.

Les tablettes néo-assyriennes parvenues jusqu'à nous sont plus nombreuses que les araméennes et présentent souvent des formules plus développées. Cependant les lacunes de la documentation araméenne sont probablement dues au fait que celle-ci était généralement écrite à l'encre sur des matériaux périssables (papyrus ou cuir) et le rapport numérique ne doit pas faire illusion : les formules juridiques araméennes n'impliquent pas une dépendance servile des formules juridiques akkadiennes et une étude philologique préliminaire⁹¹ révèle que l'araméen a pu aussi influencer les formules néo-assyriennes. La symbiose était si forte et si durable (plus de deux siècles !) que les influences réciproques étaient inévitables et qu'il est même parfois difficile de préciser le sens de cette influence.

91. Cf. A. Lemaire, « Remarks on the Aramaic of Upper Mesopotamia in the Seventh Century BC », dans H. Gzella et M. L. Folmer (éd.), *Aramaic in its Historical and Linguistic Setting*, Wiesbaden, 2008 (Akademie der Wissenschaften und der Literatur, Mainz. Veröffentlichungen der Orientalischen Kommission, 50), p. 77-92.



Fig. 1a — tranche latérale gauche



Fig. 1b — recto



Fig. 1c — tranche latérale droite



Fig. 1d — verso

FIG. 1. — Musée Champolion (Figeac) — 55 × 39 × 22 mm



Fig. 2a — tranche supérieure



Fig. 2a — tranche latérale gauche



Fig. 2b — recto



Fig. 2c — tranche latérale droite



Fig. 2d — verso

FIG. 2. — Coll. Shlomo Moussaieff — 60 × 50 × 20 mm



Fig. 3a — tranche supérieure



Fig. 3a — recto



Fig. 3b — verso

FIG. 3. — Tablette connue uniquement par des photographies



Fig. 4a — tranche supérieure



Fig. 4b — recto



Fig. 4c — recto

FIG. 4. — Tablette connue uniquement par des photographies

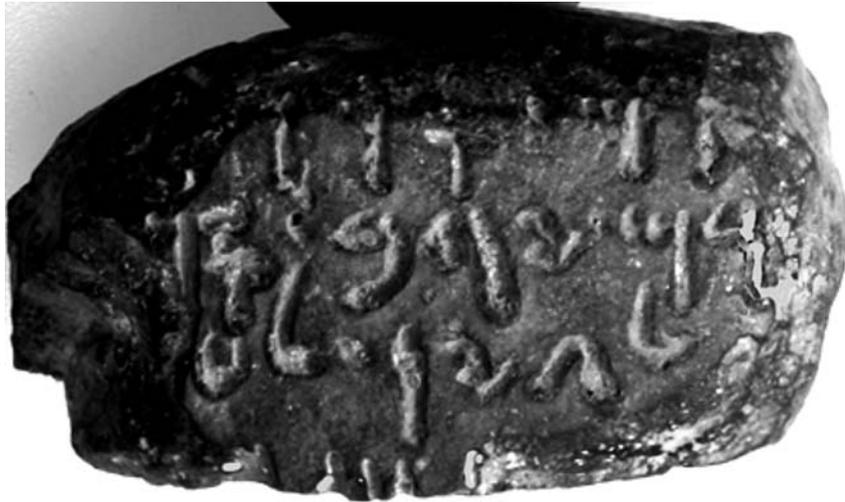


FIG. 5. — Coll. Haluk Perk